

L'ÉCHODESQUINCONCES

Urbanisation quand tu nous tiens

Une épidémie menace.

Certains de nos édiles semblent atteints d'un mal chronique qui nuit gravement à notre environnement.

Il s'agit de l' "urbanifrénesie", que les spécialistes assimilent à une maladie professionnelle.

Cette affection se manifeste par une ardeur irréprensible à entasser, n'importe où, de grandes quantités de briques - au propre et au figuré - et plus particulièrement en des lieux réservés à la nature.

Force est de constater que chez eux, PLU aurait plutôt tendance à se traduire par "Plan pour un Littoral Urbanisé".

Espérons que des solutions buvables ou injectables de "Loi-littorale" doublées d'une bonne dose de "Grenelle" viendront bientôt les soulager de leur obsession.

Ces psychopathes du béton n'ont pas de mémoire : ils oublient que notre association dispose d'une énergie renouvelable, qu'elle mobilise chaque fois que la nature est agressée, aux Quinconces, à St-Brice ou au Coulin. Mais ...

... Trêve de plaisanterie.

À chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers, le conseil d'administration adresse ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010.

Maurice Soubirou

Il faut sauver la Chênaie du Coulin !

Nouvelle attaque, nouvelle riposte.

Durant ses deux décennies d'existence, jamais l'association n'a baissé les bras devant les attaques répétées et les nombreux projets d'aménagement dont a fait l'objet le site naturel des Quinconces, à la sauvegarde duquel elle est entièrement attachée.

Aujourd'hui, le projet de vente de trois hectares à un investisseur privé pour un programme immobilier provoque la colère de très nombreux Andernosiens, qui n'entendent pas laisser détruire une partie de cet espace naturel qui leur est si cher.

Sue le premier hectare, la municipalité veut créer, par l'intermédiaire de cet investisseur privé, un EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Ce projet suscite l'enthousiasme chez ceux qui espèrent y trouver bientôt la maison de retraite de leurs rêves. Or un EHPAD n'a pas du tout les mêmes objectifs qu'une maison de retraite traditionnelle.

Du reste, à ce jour, il n'a pas reçu les agréments administratifs nécessaires. S'il est évidemment souhaitable de disposer d'un établissement de ce type à Andernos, il peut et doit être installé sur un autre secteur de la commune.

Quant aux constructions projetées par le même investisseur privé sur les deux autres hectares, bien que leur destination ne soit pas connue d'une façon précise aujourd'hui, on peut d'ores et déjà affirmer qu'il s'agirait d'une opération purement immobilière

et que les motivations des promoteurs seraient plus financières que sociales. Dès l'annonce de la vente des 3 hectares, l'association a engagé toutes les actions qu'autorise la législation pour que soit préservée l'intégralité du site.

Elle est intervenue auprès de la commune d'Andernos et, dans le cadre d'un recours hiérarchique, auprès du Préfet de la Gironde.

Elle poursuit activement ses investigations afin de porter, si nécessaire, des actions auprès des juridictions compétentes.

Une chênaie protégée

Située en limite de l'urbanisation d'Andernos, la ravissante chênaie du Coulin présente, dans son ensemble, un caractère pittoresque, tant par sa situation que par l'aspect du paysage et son caractère naturel vierge.



**Chênaie du Coulin,
sentier au printemps**

© Enrique d'Andernos

En outre, les trois hectares de forêt menacés, au cœur des terrains propriété du Conservatoire du littoral, s'inscrivent dans des zones de protection de différents types, qui les rendent incompatibles avec un quelconque projet immobilier.

SAUVEGARDE DU SITE NATUREL DES QUINCONCES ST-BRICE

Association loi 1901 - fondée en 1989 – agréée au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement
Siège social : 7, rue du Colonel-Bordes 33510 Andernos – Adresse postale : BP 35 33510 Andernos
Local : "Maison du Port" (quartier ostréicole d'Andernos), ouvert tous les samedis de 15 à 18 h
Téléphone : 05 56 82 46 16 – Courriel : contact@quinconces.org – Internet : www.quinconces.org

La présence d'un SIC (Site d'intérêt communautaire, Natura 2000) reconnaît l'intérêt du maintien de l'ensemble de cette forêt qui est nécessaire à l'équilibre biologique du secteur.

Cette présence, combinée à l'existence d'un massif boisé et à son classement en ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique), renforce la caractérisation écologique de ces terrains, également protégés par la Loi littoral du 3 janvier 1986 (c'est-à-dire applicable au POS de la commune d'Andernos de 1985) et confirmée par la Loi Grenelle Environnement du 23 juillet 2009.

Sensibiliser le public

Le site "St-Brice - Les Quinconces - Le Coulin" (intitulé officiel du Conservatoire du littoral) est apprécié de tous, Andernosiens et visiteurs, pour sa haute valeur environnementale. Mais nombreux sont ceux qui ignorent tout du danger qui le menace. C'est pourquoi notre association a souhaité relayer la pétition citoyenne qui a été lancée dès l'annonce de la vente programmée de trois hectares de forêt.

La pétition, également relayée par d'autres associations environnementales, aura bientôt recueilli 3 000 signatures – autant que d'arbres à sauver !

Vous, l'avez-vous déjà signée ? Bravo ! Maintenant parlez-en autour de vous. Les internautes peuvent utiliser le formulaire en ligne, accessible en page d'accueil de notre site Internet.

La version papier est disponible au dos du bulletin réponse ainsi que dans notre local de la Maison du Port, ouvert tous les samedis après-midi.

Des témoignages par centaines !

"Stop à l'urbanisation, laissons quelques espaces verts à nos enfants." (Chantal)

"Il faut être raisonnable, d'autres solutions existent. Toucher un lieu aussi naturel n'est pas tolérable." (Patrick)

"Halte au massacre de notre environnement naturel pour le seul profit d'un investisseur. Les envahisseurs étaient autrefois massacrés lorsqu'ils tentaient de s'approprier les terres des autres" (Bernard)

"Laissons vivre ces arbres qui de tous temps ont payé un lourd tribut au service des humains. Soyons reconnaissants pour ces végétaux qui produisent de l'oxygène et nous aident à respirer. An-

demons, ne change pas trop vite, nos âmes tourmentées ont besoin de ta paix." (François)

"Il faut arriver à bloquer ce projet qui est en contradiction avec toutes les lois." (Philippe)

"M. Pérusat, s'il vous plaît, ne défigurez pas notre cité par ce projet que vous pouvez et devez réaliser ailleurs sur la commune." (Dominique)

"J'ai à peine 21 ans et malgré cela je reconnais de moins en moins mon Bassin natal, il faut que tout cela change" (Julien)

"Entre les tempêtes et le béton gardons ce qui existe encore si nous voulons continuer à respirer correctement" (Florence)

"L'appât du gain, au péril des bonnes choses..." (Léonie)

"Sauvons le peu de bois qu'il reste sur Andernos – et mettons le maire à la retraite." (Christophe)

"Déjà trop d'arbres tombés !" (Bertrand)

"Laissez quelques arbres, que nos gosses puissent juste respirer." (Marc)

"Stop au carnage ! Cessez de bétonner le Bassin d'Arcachon !" (Anna)

"Cette zone doit rester boisée en dehors de toute spéculation, même si on a besoin d'un EHPAD." (Jean-Claude)

"Le site des Quinconces fait partie de mon enfance, celle de mes enfants et de mes petits enfants. Je souhaiterais que les générations futures puissent apprécier ce lieu unique." (J.-Pierre)

"Qu'elle vive, cette belle forêt !" (Alain)

"Sauvons la vie, notre respiration, notre bonheur !" (Marie-Anne)

"Ces derniers sites naturels n'ont pas de prix et méritent qu'on mette tout en œuvre pour les conserver, au nom de la faune, de la flore, ou tout simplement du patrimoine naturel. Ne les lâchons pas." (Joël)

"J'estime qu'il faut protéger tous les espaces verts, le tour du Bassin est déjà beaucoup trop urbanisé." (Bob)

"Arrêtons le bétonnage et préservons les milieux naturels, il y a déjà assez de dégâts irréversibles comme cela." (Gaud)

"Pitié pour la nature, pitié pour la faune, laissons un peu de sauvage dans nos vies." (Anana)

"Laissez nos côtes sauvages, préservons notre environnement et notre flore." (Virginia)

"Assez d'espaces construits, d'immeubles et de parkings remplaçant les arbres (la tempête en a fait

déjà suffisamment) ! Laissez-nous respirer dans ce coin si précieux pour nous et les générations qui suivent." (Nicole)

L' "affaire" dans les médias

« Ce n'est pas la nature du projet qui choque, mais plutôt que la nature soit engloutie par le projet ».

C'est par cette excellente formule qu'a été présenté le reportage de Yannick de Solminihac, diffusé deux fois aux infos régionales de FR3 Aquitaine du 21 octobre.

Le même jour paraissait un article signé Pierre Sauvey dans l'édition nationale du Parisien / Aujourd'hui en France.

Dans les deux cas, la mairie d'Andernos n'a pas souhaité répondre aux questions des journalistes...

Le journal Sud Ouest y a consacré deux articles, les 26 septembre et 29 octobre. Si le titre du second ("Coup de foudre en forêt du Coulin") était bien trouvé, celui du premier ("Contre la maison médicalisée") donnait une fausse information, notre association ayant toujours approuvé la création d'un tel établissement mais refusé son implantation sur le site naturel des Quinconces et en particulier dans la chênaie du Coulin.

La Dépêche du Bassin, les radios France Bleu Gironde, Radio Côte d'Argent et Cap FM ont également donné la parole aux opposants au projet.

Le Chêne tauzin

Les terrains menacés du Coulin sont boisés à 85% (15% sont une partie de l'ancien terrain de rugby).



Chênaie du Coulin, sentier en hiver
© Enrique d'Andernos

Ce secteur de la forêt – qui ne compte pas moins de 3 000 arbres ! – est majoritairement peuplé de Chênes tauzin.

Nom latin : *Quercus pyrenaica*.

Étymologie : *Quercus* du celtique *kaër* = bel arbre ; tauzin = nom gascon de l'espèce.

Le Chêne tauzin, arbre ibéro atlantique, est répandu dans tout l'ouest

jusque dans le massif armoricain et en Sologne. Il se développe jusqu'à 500 m d'altitude.

Les sols qu'il occupe sont en général sableux, acides, pauvres en éléments nutritifs avec une alimentation en eau variable.

Il atteint une hauteur de 15 à 20 mètres, à moins que la pauvreté du sol n'en limite la croissance.

On le trouve dans les bois clairs où il forme des buissons.

► Comment reconnaît-on un Chêne tauzin ?

L'écorce est lisse, sa couleur est gris vert à gris sombre (ce qui lui vaut le nom local de "chêne noir").

Il conserve ses feuilles mortes attachées aux branches durant l'hiver ; ces feuilles ne tombent que lors de la repousse des nouvelles.



Les feuilles sont disposées de manière alternée. Elles sont profondément échanquées (6 à 8 lobes), et leur face inférieure est recouverte d'un léger duvet. Elles peuvent mesurer jusqu'à 20 cm.

Sur un même sujet, les fleurs mâles sont regroupées en chatons pendants, les fleurs femelles regroupées par 3-4 ou isolées à la base des rameaux de l'année.



Les fruits sont des glands d'environ 3 cm, portés par de courtes tiges.

► Quel est l'intérêt économique du Chêne tauzin ?

Dense et dur, peu employé aujourd'hui car irrégulier et difficile à travailler, son bois était utilisé en charpente, menuiserie ou charronnage.

On en tirait un charbon très estimé et un tan très apprécié.

Ses glands nourrissaient les porcins ; on les consommait aussi en farine ou en purée.

► Quelle est sa valeur patrimoniale ?

Espèce "pionnière" dans les forêts au sol acide ou les landes, le Tauzin est d'une grande utilité puisqu'il est apte à coloniser un sol nu pour permettre ensuite la mise en place d'un écosystème complet. Il tend à disparaître lors de la maturation de la forêt.

Le Chêne tauzin est apprécié en lisière où il peut contribuer à la protection contre le feu.

Cette espèce nourrit le sol de ses feuilles tombées ; elle favorise donc la vitalité de la forêt, tant au niveau floristique que faunistique.

► Quelle est sa valeur environnementale ?

L'arbre n'intéresse guère la sylviculture ou la filière bois. C'est pourquoi les forêts à Chênes tauzin – celle du Coulin en est une parfaite illustration – représentent une grande valeur environnementale, écologique et paysagère.

Là où il se trouve, pas ou très peu d'intervention humaine : la nature y est chez elle. Il s'y épanouit une flore relativement commune mais extrêmement diversifiée ; la faune y trouve refuge et nourriture. La Palombe adore y faire son nid.

On y rencontre nombre d'espèces protégées, rares et menacées comme le Loriot, le Torcol fourmilier, le Pic épeichette ou les chauves-souris.

Le Chêne tauzin est pollinisé par les insectes. Ses glands sont disséminés par les divers animaux qui s'en nourrissent, depuis les petits mammifères jusqu'aux sangliers en passant par le Geai et la Palombe

Les cavités dans les Chênes tauzin sont investies par les nombreuses espèces cavernicoles : insectes, chiroptères, mésanges, sittelle, chouettes, huppe, hiboux, lérot, fouine, martre...

Enfin, le Chêne tauzin a des propriétés médicinales : astringente, hémostatique, antiseptique, fébrifuge, tonique...

Ça s'est passé...

• **25-26 septembre**

"Nettoyons la nature"

Deux classes de l'école maternelle du Coulin et une classe de l'école Jules-Ferry d'Andemos ont participé le vendred

di matin au nettoyage sélectif du site de St Brice-les Quinconces-le Coulin.

Organisée chaque année par les Centres E. Leclerc, l'opération était relayée pour la première fois par les villes d'Arès et d'Andemos, co-gestionnaires de cette propriété du Conservatoire du littoral.

Enfants, enseignants et parents accompagnateurs, équipés de gants et de poches, se sont livrés avec enthousiasme au ramassage des déchets abandonnés autour des réservoirs des Quinconces, de l'étang David-Allègre et en lisière de la forêt du Coulin. Chaque classe était accompagnée par un guide décrivant les lieux et les principales espèces ou essences rencontrées.

Les trois groupes sont passés sur la plage des Quinconces pour comprendre l'intérêt de conserver la laisse de mer, autrement dit le varech, qui permet de stabiliser la plage et sa végétation spécifique. Certains enfants ont reconnu les îlots de ganivelles où ils avaient planté durant l'hiver 2006-2007 de jeunes arbres et arbustes pour aider à la régénération du boisement de la Pointe. La matinée s'est terminée par le tri et le dépôt des déchets dans les conteneurs sélectifs mis à disposition par la COBAN.

Le lendemain, c'était au tour d'une quinzaine de riverains de St-Brice de venir prêter main forte au garde du littoral, Pascal Quadrio, pour ramasser les déchets oubliés après la saison estivale sur les rives des plans d'eau et sur la plage.

L'observation à la longue vue d'un oiseau limicole fut l'occasion de rappeler l'intérêt du nettoyage manuel des plages, tant pour la conservation de la faune et de la flore que pour limiter l'érosion marine. Le tout était rappelé dans le fascicule du Conseil général, "Attention fragile, Ensemble respectons nos plages", distribué à chacun.

Au total, ce ne sont pas moins de 2 m3 de déchets qui ont été collectés durant les deux matinées, soit 100 bouteilles en verre déposés dans les conteneurs à couvercle bleu, 300 bouteilles plastiques, canettes ou cartons dans les conteneurs jaunes, le reste en sac dans les conteneurs noirs.

Fort de cette réussite due à l'enthousiasme de chaque participant et au beau soleil de septembre, il est opportun de reconduire l'opération l'année prochaine.

(Communiqué du service Environnement de la ville d'Andemos, gestionnaire du site)

• **29 septembre – 9 octobre**

On a expérimenté à St-Brice

Un petit troupeau de brebis et chèvres a séjourné à St-Brice dans les enclos de

ganivelles autour du grand étang et le long du Cirès.

Il s'agissait, dans le cadre d'une convention entre le conservatoire des races d'Aquitaine, la ferme conservatoire de Leyssart et la ville d'Andemos, d'expérimenter l'entretien des berges par pâturage.



"Le résultat de cette expérimentation est mitigé faute d'avoir pu compter sur un berger de la ferme pour déplacer les animaux entre le pré salé et les rives boisées des plans d'eau", constate le gestionnaire du site. "L'entretien de la rive nord du grand étang a été significatif contrairement à celui de la digue séparant le grand étang et le Cirès, le milieu étant trop exigü pour un stationnement prolongé des ovins".

(Communiqué du service Environnement de la ville d'Andemos, gestionnaire du site)

- **"Les Quinconces inspirent les artistes" 2009**

Il est grand temps d'annoncer et de féliciter les lauréats du concours de l'été dernier.

1^{er} Prix Peinture Gilles THOMAS
2^{ème} Prix Peinture Viviane FARRUGIA
1^{er} Prix Photo Agathe LAGAUCHE
2^{ème} Prix Photo Evelyne GAELLE
1^{er} Prix Texte Hélène BRUZAU
2^{ème} Prix Texte Antoine BORDAS
1^{er} Prix Jeune talent Hart de KEATING
2^{ème} Prix Jeune talent Agathe LAGAUCHE
Prix du Président à Serge LUIS
Prix du Public Michèle DOMINICI
Merci à tous les participants et... rendez-vous l'été prochain.

- **Samedi 5 décembre**
Cabanes en fête



Quand bien même la Maison du Port n'a rien d'une cabane, ses portes sont restées largement ouvertes toute la journée.

Mémoire d'Andemos présentait une exposition de photographies sur le thème de l'ostréiculture ; Captermer avait installé sa collection de maquettes de bateaux dans le local du Comité de la Fête de l'huître.

Aux très nombreux visiteurs, la Sauvagerie des Quinconces proposait café, vin chaud, tarte aux amandes, crêpes et cidre au profit du Téléthon. Résultat : 151 €.

La rampe d'accès handicapés construite lors du Téléthon 2008 a enfin reçu l'agrément de la mairie. Elle est donc à présent définitivement installée à l'entrée du local.

Ne manquez pas...

- **Samedi 23 janvier**
Dîner d'hiver

Repas traiteur au Chalet des chasseurs de l'ACCA (zone artisanale d'Andemos, à côté du dépôt Citram).

Le nombre de places est limité, inscrivez-vous avant le 15 janvier.

Suite du programme

- **Samedi 6 février**
Journée mondiale des zones humides

Thème de l'année : "Prendre soin des zones humides".

En partenariat avec l'association Captermer (programme à préciser).

Renseignements :

Marie-Hélène Ricquier (06 87 53 48 42) ou Bernard Mallet (06 81 65 54 28)

- **Samedi 3 avril**
Journée Forêt propre

Ramassage sélectif des déchets aux Quinconces et au Coulin, avec l'ACCA et le soutien logistique des services techniques de la ville d'Andemos.

Pour joindre l'agréable à l'utile, l'opération s'achèvera par un pot à la Maison du Port.

RV à 9 h à l'écluse d'Andemos. Prévoir gants de ménage ou de jardinage, bottes et vêtements confortables.

- **Samedi 24 avril**
Promenade naturaliste

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, visite guidée dans les différents secteurs du site.

RV à 14.30 h à la Maison du Port.

- **Samedi 1^{er} et dimanche 2 mai**
Salon des Loisirs - Marché aux Fleurs

Nous serons sur le stand "Pôle Environnement" dans le cadre de la manifestation qui se déroule au port du Bétey.

- **Samedi 15 mai**
Grand pique-nique de l'Ascension

Tables et bancs sous les pins, huîtres offertes par Jacques Ridet, apéritif offert par l'association. Pour le reste, nous

partagerons ce dont chacun aura garni son panier.

RV à midi à la Pointe des Quinconces.

- **Samedi 10 juillet**
Rallye familial pédestre

Cinquième édition, nouveau circuit, nouvelles épreuves, toujours de nombreux prix à gagner.

- **Vendredi 20 août**
22^{ème} assemblée générale
18 h à la Résidence des Quinconces (RPA).

- **Vendredi 27 août – jeudi 2 septembre**
"Les Quinconces inspirent les artistes"

Exposition des œuvres présentées au concours à la Maison Louis-David, rencontre des artistes.

- **Un week-end de septembre**
Nature et patrimoine

Dans le cadre des Journées du Patrimoine (mois du patrimoine d'Andemos), l'association présentera, en partenariat avec l'ACCA et la LPO, une exposition sur la faune et la flore du site naturel des Quinconces St-Brice ainsi qu'un diaporama des plus belles photos du site.

Une clinique de proximité pour la faune sauvage

Si vous trouvez un oiseau en détresse, un écureuil blessé, un hérisson mal en point, que faire ?



D'abord quelques conseils.

Repérez si l'animal est vraiment en difficulté (au printemps, de nombreux oisillons quittent le nid avant même de savoir voler, ils ne sont pas abandonnés pour autant).

Couvrez l'animal à l'aide d'un tissu en lui plaquant les ailes le long du corps afin de l'immobiliser. Placez-le dans un carton percé de quelques trous pour l'aération et tapissé de papier journal, mettez-le dans un endroit calme et tempéré.

Ne cherchez pas à gaver l'animal ou à le forcer à boire ; ne tentez pas non plus de le soigner vous-mêmes.

Apportez-le au centre de soins de la LPO, au Domaine de Certes, Marie Lagarde s'en occupera.

Tél. 05 56 26 20 52 / 06 28 01 39 48



Chers amis,

Votre association tient à préserver son indépendance politique et financière. Pour cela elle a besoin de votre soutien. Votre adhésion la fait vivre, lui donne les moyens d'agir pour le maintien de l'intégralité du site en son état d'espace naturel, vous permet de rester informés de ce qui s'y passe, et vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66 %.

Merci à ceux qui ont déjà signé la pétition, merci de continuer à la faire signer, merci à ceux qui ont réglé leur cotisation 2009-2010 et merci à tous de votre fidélité.

1. J'adhère / je renouvelle mon adhésion à la
Sauvegarde du site naturel des Quinconces St-Brice.

Je règle ma cotisation pour l'année 2009-2010 soit 8,00 € x personnes = €
Je verse une contribution exceptionnelle = €
Total = €

En retour je recevrai ma carte d'adhérent et mon reçu fiscal.

2. Parmi les articles disponibles à la boutique des Quinconces, je commande :

- sets de table, photo ancienne d'André Raully, les 4 15,00 € x = €
+ frais de port pour 4 sets 5,00 € x = €
- série(s) de 8 cartes avec enveloppes, photos du concours, la série de 8 8,00 € x = €
+ frais de port pour 1 série 1,00 € x = €
- pot(s) de résine des Grès de Gascogne "Site naturel des Quinconces", l'unité 5,00 € x = €
(uniquement disponibles au local de l'association).

3. Je m'inscris pour le dîner d'hiver samedi 23 janvier au Chalet des chasseurs.

Le repas tout compris (apéritif, vin, café) 25 € x personnes = €
Je règle par chèque à l'ordre de l'association.

4. Je suis intéressé(e) de participer activement à l'organisation des activités de l'association.
 Je suis disposé(e) à tenir une permanence à la Maison du Port de temps en temps

Nom, prénom

Adresse

Adresse courrier si différente.....

Adresse électronique (svp très lisible)

Tél. fixe Tél. portable

Le Signature

**PÉTITION CONTRE LE PROGRAMME IMMOBILIER ET LA DÉFORESTATION
DE LA FORÊT DU COULIN à ANDERNOS-LES-BAINS**

NOM Prénom	ADRESSE	SIGNATURE